
**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération
de la Ville de Montréal du 25 août 2016
17 h**

**Séance tenue le jeudi 25 août 2016
Salle du conseil de l'hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Mme Manon Barbe, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Richard Bergeron, M. Mitchell Brownstein, M. Russell Copeman, M. Robert Coutu, M. Claude Dauphin, M. Alan DeSousa, M. Pierre Desrochers, M. Benoit Dorais, Mme Manon Gauthier, M. Michel Gibson, Mme Jane Guest, Mme Paola Hawa, M. Edward Janiszewski, M. Beny Masella, Mme Karen Messier, à titre de représentante du maire de la Ville Beaconsfield, M. Lionel Perez, M. Edgar Rouleau, M. Philippe Roy, M. Richard Ryan, M. Aref Salem, Mme Anie Samson, Mme Christina Smith, à titre de représentante du maire de la Ville de Westmount, M. William Steinberg, M. Morris Trudeau, Mme Maria Tutino et Mme Monique Vallée

ABSENCE SANS MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS :

M. Morris Vesely

ABSENCE AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS :

Mme Chantal Rouleau

AUTRES PRÉSENCE :

Me Yves Saindon, Greffier de la Ville

Le président de l'assemblée déclare la séance ouverte et demande d'observer un moment de recueillement . Le maire, M. Denis Coderre, intervient pour souhaiter un bon anniversaire au conseiller Alan DeSousa.

1 - Période de questions du public

Le président de l'assemblée appelle le point « Période de questions du public ».

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Bruce Walker	M. Russell Copeman	Bilan des plaintes reçues par le Service de l'environnement entre 2011 et 2015 concernant la pollution atmosphérique ainsi que celles reçues pour la même période concernant l'usine d'équarrissage Sanimax Dépôt de documents

N'ayant aucune autre intervention de la part des citoyens, le président de l'assemblée déclare la période de questions du public close à 17 h 07.

2 - Période de questions des membres du conseil

Le président de l'assemblée appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

N'ayant aucune intervention de la part des membres du conseil, le président de l'assemblée déclare la période de questions des membres du conseil close.

CG16 0445

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 25 août 2016, tel que livré aux membres du conseil, ainsi que l'avis de convocation de la présente séance, en y retirant l'article 20.19.

Adopté à l'unanimité.

03.01

CG16 0446

Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 22 juin 2016

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 22 juin 2016 conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* et suivant le certificat du 16 août 2016 émis par le greffier.

Adopté à l'unanimité.

03.02

4 – Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif

Le président de l'assemblée appelle le point « Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif »

4.01 Dépôt de la liste des contrats octroyés par le comité exécutif conformément à l'article 200 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* du 1^{er} juin au 31 juillet 2016.

4.02 Dépôt de la liste des subventions octroyées par le comité exécutif du 1^{er} juin au 31 juillet 2016.

- 4.03 Dépôt de la liste des contrats octroyés par les fonctionnaires conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* du 1^{er} juin au 31 juillet 2016.
-

CG16 0447

Dépôt de la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise portant sur « L'Analyse de l'opportunité de se doter, à l'échelle de l'agglomération montréalaise, d'un conseil des politiques alimentaires »

Le porte-parole de l'assemblée dépose la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise portant sur « L'Analyse de l'opportunité de se doter, à l'échelle de l'agglomération montréalaise, d'un conseil des politiques alimentaires », et le conseil en prend acte.

04.04 1163430015

5 - Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

Le président de l'assemblée appelle le point « Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil »

Aucun document n'est déposé.

6 - Dépôt de rapports des commissions du conseil

Le président de l'assemblée appelle le point « Dépôt de rapports des commissions du conseil »

CG16 0448

Dépôt des commentaires et recommandations de la Commission permanente sur l'inspecteur général faisant suite à la résiliation par l'inspecteur général du contrat visant l'acquisition de 14 groupes motopompes pour l'usine Atwater (appel d'offres 14-12725)

Le porte-parole de l'assemblée dépose les commentaires et recommandations de la Commission permanente sur l'inspecteur général faisant suite à la résiliation par l'inspecteur général du contrat visant l'acquisition de 14 groupes motopompes pour l'usine Atwater (appel d'offres 14-12725), et le conseil en prend acte.

06.01

7 - Dépôt

Le président de l'assemblée appelle le point « Dépôt »

CG16 0449

Dépôt du Bilan de l'usage de l'eau potable 2015

Le porte-parole de l'assemblée dépose le Bilan de l'usage de l'eau potable 2015 conformément à la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, et le conseil en prend acte.

07.01 1164217002

CG16 0450

Dépôt des bilans des années 2014 et 2015 de la mise en oeuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie pour l'agglomération de Montréal

Le porte-parole de l'assemblée dépose les bilans des années 2014 et 2015 de la mise en oeuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie pour l'agglomération de Montréal, et le conseil en prend acte.

07.02 1161887001

CG16 0451

Dépôt du Bilan 2010-2015 du Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal

Le porte-parole de l'assemblée dépose le Bilan 2010-2015 du Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal, et le conseil en prend acte.

07.03 1162937002

CG16 0452

Dépôt de la projection des résultats de l'exercice 2016 en date du 30 juin 2016 - Volet agglomération et l'état des revenus et des charges réels global Ville, au 30 juin 2016 comparé avec le 30 juin 2015

Le porte-parole de l'assemblée dépose la projection des résultats de l'exercice 2016 en date du 30 juin 2016 - Volet agglomération et l'état des revenus et des charges réels de la Ville au 30 juin 2016 comparé avec le 30 juin 2015, et le conseil en prend acte.

07.04 1165205006

11 - Dépôt de pétitions

Le président de l'assemblée appelle le point « Dépôt de pétitions »

Aucun document n'est déposé.

15 - Déclaration

Le président de l'assemblée appelle le point « Déclaration »

Aucun document n'est déposé.

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.01 à 20.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0453

Autoriser une dépense additionnelle de 314 433,70 \$, taxes incluses, pour exercer l'option de prolongation des contrats pour le déneigement de divers terrains d'immeubles municipaux, dans le cadre des contrats accordés à Les entreprises Canbec inc. et 9280-3949 Québec inc. (J.B.A. Le Restaurateur)(CE13 1835), majorant ainsi le montant total des contrats de 1 142 082,99 \$ à 1 456 516,69 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 juillet 2016 par sa résolution CE16 1151;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'exercer l'option de prolongation des contrats pour le service de déneigement de divers terrains d'immeubles municipaux pour la période couvrant l'automne 2016 et l'hiver 2017, pour la somme maximale de 314 433,70 \$, taxes incluses, dans le cadre des contrats accordés à Les entreprises Canbec inc. et 9280-3949 Québec inc. (J.B.A. Le Restaurateur) (CE13 1835), majorant ainsi le montant total des contrats de 1 142 082,99 \$ à 1 456 516,69 \$;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1164512001

CG16 0454

Autoriser une dépense additionnelle de 125 330,11 \$, taxes incluses, pour exercer l'option de prolongation de l'entente-cadre pour la fourniture de bas coussinés et non coussinés à l'usage de la Ville de Montréal, pour une période de douze mois, dans le cadre du contrat accordé à 2963-9556 Québec inc. (CG15 0017), majorant ainsi le montant total du contrat de 259 014,65 \$ à 384 344,76 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 juillet 2016 par sa résolution CE16 1152;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'exercer l'option de prolongation prévue à l'entente-cadre pour la fourniture de bas coussinés et non coussinés pour la Ville de Montréal, pour la somme maximale de 125 330,11 \$, taxes incluses, pour une période de douze mois, dans le cadre du contrat accordé à 2963-9556 Québec inc. (CG15 0017), majorant ainsi le montant total du contrat de 259 014,65 \$ à 384 344,76 \$, taxes incluses;

- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget des unités d'affaires et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1166135008

CG16 0455

Autoriser une dépense additionnelle de 478 583,47 \$, taxes incluses, afin d'exercer l'option de prolongation de la convention de services professionnels d'actuaire intervenue avec Morneau Shepell (CE10 1968), pour une période d'un an, soit du 9 décembre 2016 au 8 décembre 2017, majorant ainsi le montant total du contrat de 2 810 764,99 \$ à 3 289 348,46 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 juillet 2016 par sa résolution CE16 1157;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'exercer l'option de prolongation de la convention de services professionnels pour des travaux en actuariat, en support au Bureau des régimes de retraite, pour la somme maximale de 478 583,47 \$, taxes incluses, dans le cadre du contrat accordé à Morneau Shepell (anciennement Morneau Sobeco) (CE10 1968), majorant ainsi le montant total du contrat de 2 810 764,99 \$ à 3 289 348,46 \$, taxes incluses;
- 2 - d'autoriser un ajustement de 51 900 \$ à la base budgétaire du Service des Finances pour l'année 2017;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1163720002

CG16 0456

Accorder un soutien financier non récurrent de 78 643 \$ au Centre de référence du Grand Montréal pour soutenir la mise en ligne et la gestion d'une banque de données sur les services communautaires montréalais et la production de rapports statistiques / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 juillet 2016 par sa résolution CE16 1161;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 78 643 \$, pour l'année 2016, au Centre de référence du Grand Montréal pour soutenir la mise en ligne et la gestion d'une banque de données sur les services communautaires montréalais et la production de rapports statistiques;
- 2 - d'autoriser le virement d'une somme de 78 643 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration de compétence d'agglomération vers le budget 2016 du Service de la diversité sociale et des sports;

- 3 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 4 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.04 1165917002

CG16 0457

Autoriser une dépense additionnelle de 1 946 180,68 \$, taxes incluses, pour exercer la deuxième option de prolongation du contrat pour la fourniture de services d'entretien et d'opération (temps et matériel) pour les secteurs administratifs Est, Centre et Ouest des parcs-nature et pour la pépinière municipale, pour une période de douze mois, soit du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, dans le cadre du contrat accordé à Opsis Gestion d'infrastructures inc. (CG12 0480), majorant ainsi le montant total du contrat de 7 784 722,69 \$ à 9 730 903,37 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 août 2016 par sa résolution CE16 1208;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 1 946 180,68 \$, taxes incluses, pour exercer la deuxième prolongation du contrat pour la fourniture de services d'entretien et d'opération (temps et matériel) pour les secteurs administratifs Est, Centre et Ouest des parcs-nature et pour la pépinière municipale, pour une période de douze mois, soit du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, dans le cadre du contrat accordé à Opsis Gestion d'infrastructures inc. (CG12 0480), majorant ainsi le montant total du contrat de 7 784 722,69 \$ à 9 730 903,37 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.05 1166710001

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.06 à 20.10 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0458

Accorder un contrat à Coforce inc. pour l'entretien ménager et la conciergerie à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour une durée de trois ans, pour une somme maximale de 700 221,42 \$ taxes incluses - Appel d'offres public 16-15330 (5 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 août 2016 par sa résolution CE16 1209;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Coforce inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat de trois ans pour l'entretien ménager et la conciergerie à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 700 221,42 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15330 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.06 1163438005

CG16 0459

Accorder un contrat à Bau-Québec ltée pour les travaux d'aménagement de la voie polyvalente - Secteur Papineau Sud pour le parc du Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM) - Dépense totale de 1 694 457,52 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 16-6862 (6 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 août 2016 par sa résolution CE16 1212;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 694 457,52 \$, taxes incluses, pour les travaux d'aménagement de la voie polyvalente - Secteur Papineau Sud du Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Bau-Québec ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 658 240,39 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-6862;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.07 1164956012

CG16 0460

Accorder un contrat à Filtrum inc. pour la fourniture et l'installation des systèmes mécaniques, civils, électriques et l'instrumentation de l'unité de suivi de l'ozonation en continu à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour une somme maximale de 819 110,64 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 7307-AE (4 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 août 2016 par sa résolution CE16 1213;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Filtrum inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture et l'installation des systèmes mécaniques, civils, électriques et l'instrumentation de l'unité de suivi de l'ozonation en continu à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 819 110,64 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 7307-AE;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.08 1163334011

CG16 0461

Accorder un contrat à Lambert Somec inc. pour les travaux de mécanique industrielle, d'électricité et d'instrumentation pour la mise à niveau du système d'extraction et de traitement des odeurs (UTO) sur la 75^e Avenue dans l'arrondissement de LaSalle, pour une somme maximale de 2 476 561,50 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 3290-AE-15 (3 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 août 2016 par sa résolution CE16 1214;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Lambert Somec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de mécanique industrielle, d'électricité et d'instrumentation pour la mise à niveau du système d'extraction et de traitement des odeurs (UTO) sur la 75^e Avenue dans l'arrondissement de LaSalle, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 476 561,50 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 3290-AE-15;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.09 1163334013

CG16 0462

Accorder un contrat à Procova inc. pour les travaux de réfection des vestiaires et douches du Centre opérationnel Nord du Service de police de la Ville de Montréal, situé au 827-855, rue Crémazie Est - Dépense totale de 674 301,70 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 5828 (8 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 août 2016 par sa résolution CE16 1219;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 674 301,70 \$, taxes incluses, pour les travaux de réfection des vestiaires et douches du Centre opérationnel nord du Service de police de la Ville de Montréal, situé au 827-855, rue Crémazie Est, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Procova inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 583 042,82 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5828;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.10 1165015004

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.11 à 20.15 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0463

Accorder un contrat à Le Groupe Saint-Lambert pour les travaux de réaménagement partiel de la caserne de pompiers n° 17 située au 4240, rue Charleroi, dans l'arrondissement de Montréal-Nord - Dépense totale de 1 260 312,72 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 5841 (12 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 août 2016 par sa résolution CE16 1217;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 260 312,72 \$, taxes incluses, pour les travaux de réaménagement partiel de la caserne de pompiers n° 17 située au 4240, rue Charleroi, dans l'arrondissement de Montréal-Nord, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;

- 2 - d'accorder à Le Groupe Saint-Lambert, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 177 530,72 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5841;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.11 1165350006

CG16 0464

Conclure une entente de service entre la Ville de Montréal et la Corporation d'urgences-santé pour une période de trois ans, pour la formation initiale et continue des pompiers premiers répondants du Service de sécurité incendie de Montréal, pour une somme maximale annuelle estimée à 467 840,70 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 août 2016 par sa résolution CE16 1221;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - d'approuver un projet d'entente de services par lequel la Corporation d'urgences-santé s'engage à fournir à la Ville de Montréal les services requis pour la formation initiale et continue des pompiers premiers répondants du Service de sécurité incendie de Montréal, pour une somme maximale annuelle de 427 200 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions stipulés au projet d'entente;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.12 1163687001

CG16 0465

Approuver la convention de partage des actifs entre la Ville de Montréal et le Centre local de développement Lachine

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 août 2016 par sa résolution CE16 1222;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

d'approuver le projet de convention de partage des actifs CLD / FLI / FLS entre la Ville de Montréal et le Centre local de développement de Lachine.

Adopté à l'unanimité.

20.13 1167386001

CG16 0466

Approuver le projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue de 9234-0330 Québec inc., pour un terme de 9 ans, un espace d'une superficie de 406,17 mètres carrés, à compter du 1^{er} décembre 2016 et d'une superficie totale de 991,46 mètres carrés, à compter du 1^{er} octobre 2021, dans l'immeuble sis au 3171, rue Saint-Jacques Ouest, à des fins de bureau, pour un loyer total de 1 862 587,75 \$, taxes incluses - Dépense totale de 2 666 263 \$, taxes incluses, pour le loyer et les travaux

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 août 2016 par sa résolution CE16 1224;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue de 9234-0330 Québec inc., pour un terme de 9 ans, un espace d'une superficie de 406,17 mètres carrés, à compter du 1^{er} décembre 2016 et d'une superficie totale de 991,46 mètres carrés, à compter du 1^{er} octobre 2021, dans l'immeuble sis au 3171, rue Saint-Jacques Ouest, à des fins d'espace à bureaux, pour un loyer total de 1 862 587,75 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 3 - d'ajuster la base budgétaire de location du Service des ressources humaines conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel ;
- 4 - d'autoriser des dépenses de 619 715,25 \$, taxes incluses, incluant les contingences, pour les travaux d'aménagement et de 183 960 \$, taxes incluses, pour les incidences;
- 5 - d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.14 1164069003

CG16 0467

Approuver le projet de huitième convention de prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue de Place Versailles inc., des espaces à bureaux au 7275, Sherbrooke Est, pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal, pour un terme de trois mois, soit du 1^{er} octobre au 31 décembre 2017 - Dépense totale de 307 501,85 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 août 2016 par sa résolution CE16 1226;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet de huitième convention de modification du bail par lequel la Ville de Montréal loue de Place Versailles inc., des espaces situés au 7275, rue Sherbrooke Est, pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal, pour un terme de trois mois, soit du 1^{er} octobre au 31 décembre 2017, pour une dépense totale de 307 501,85 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au bail;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.15 1165840008

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.16 à 20.18 et 20.20 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0468

Accorder un soutien financier de 508 000 \$ à divers organismes, pour l'année 2016, conformément à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Ville de Montréal (2013 - 2017) / Approuver les projets de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 août 2016 par sa résolution CE16 1231;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 508 000 \$, aux cinq organismes ci-après désignés, pour l'année 2016, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité (2013 - 2017);

Organisme	Projet	Montant
Jeunesse au soleil	Nourrir l'espoir	90 000 \$
Regroupement des magasins-partage de l'île de Montréal	Solidarité	75 000 \$
Regroupement des magasins-partage de l'île de Montréal	Soulager la faim et nourrir l'espoir	100 000 \$
Moisson Montréal Inc.	Optimisation de la distribution	178 000 \$
Répit Providence, Maison Hochelaga-Maisonneuve	Action pour la nutrition des jeunes et leurs parents	65 000 \$

- 2 - d'approuver les projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.16 1165066006

CG16 0469

Accorder un soutien financier totalisant la somme de 157 278 \$ à La Rue des Femmes de Montréal et l'Association d'entraide Le Chaînon inc., pour l'année 2016, dans le cadre du budget du Service de la diversité sociale et des sports conformément aux indications budgétaires / Approuver les projets de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 août 2016 par sa résolution CE16 1232;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 157 278 \$ à deux organismes, soit 102 960 \$ à La Rue des Femmes de Montréal pour la réalisation du projet « Femmes itinérantes : Hébergement, hébergement d'urgence, studios, accompagnement, activités » et 54 318 \$ à l'Association d'entraide Le Chaînon inc. pour la réalisation du projet « Accueil de nuit », dans le cadre du budget du Service de la diversité sociale et des sports;
- 2 - d'approuver les deux projets de convention entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.17 1166794006

CG16 0470

Autoriser une dépense additionnelle de 659 520,32 \$, taxes incluses, pour exercer l'option de prolongation des ententes-cadres collectives, pour une période de douze mois, pour la fourniture du service de la valorisation du traitement ou l'élimination de sols contaminés non caractérisés provenant des arrondissements et des unités d'affaires, dans le cadre des contrats accordés à Solution Eau, Air, Sol une division d'Englobe Corp. et Sanexen Services Environnementaux inc. (CG13 0331), majorant ainsi le montant total du contrat de 11 184 060,90 \$ à 11 843 581,22 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 août 2016 par sa résolution CE16 1268;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 659 520,32 \$, taxes incluses, pour exercer l'option de prolongation des ententes-cadres collectives pour une période de douze mois, pour la fourniture du service de la valorisation du traitement ou l'élimination de sols contaminés non caractérisés provenant des arrondissements et des unités d'affaires, dans le cadre des contrats accordés à Solution Eau, Air, Sol une division d'Englobe Corp. et Sanexen Services Environnementaux inc. (CG13 0331), majorant ainsi le montant total du contrat de 11 184 060,90 \$ à 11 843 581,22 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.18 1167315002

Article 20.19

Retiré (voir l'article 3.01)

CG16 0471

Accorder un contrat de gré à gré à Gray Matter Systems, fournisseur unique, pour la fourniture de services d'entretien annuel et de mise à jour des suites logicielles de GE/IP - Dépense totale de 623 834,26 \$, taxes incluses / Approuver le projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 août 2016 par sa résolution CE16 1272;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel Gray Matter Systems s'engage à fournir à la Ville les services d'entretien annuel et de mise à jour des suites logicielles de GE/IP utilisées pour faire le contrôle et le suivi des opérations en temps réel aux usines de production d'eau potable Atwater, Charles-J.-Des Bailleurs et Pierrefonds, pour une somme maximale de 623 834,26 \$, taxes incluses (385 356,91 \$ USD sans taxes), selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.20 1167246001

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.21 à 20.25 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0472

Prendre acte des modifications à l'imputation de la dépense découlant de l'octroi des contrats visés à la résolution CG16 0177

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 août 2016 par sa résolution CE16 1267;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de prendre acte des modifications à l'imputation de la dépense découlant de l'octroi des contrats visés à la résolution CG16 0177 du 24 mars 2016, conformément aux informations financières inscrites au dossier addenda.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

20.21 1166682002

CG16 0473

Accorder un contrat à Socomec Industriel inc. pour des travaux mécaniques et civils à la station de pompage de la cellule 2 au lieu d'enfouissement technique de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour une somme maximale de 565 626,54 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 794-AE-16 (5 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 août 2016 par sa résolution CE16 1277;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Socomec Industriel inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux mécaniques et civils de la station de pompage de la cellule 2 au lieu d'enfouissement technique de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 565 626,54 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 794-AE-16;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.22 1163334016

CG16 0474

Autoriser une dépense additionnelle de 329 635,06 \$, taxes incluses, pour des travaux situés sur la propriété de l'Université de Montréal, entre les façades des pavillons universitaires et la limite du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, dans le cadre du contrat accordé aux Entreprises de construction Ventec inc. (CG14 0258), majorant ainsi le montant total du contrat de 3 637 908,57 \$ à 3 967 543,63 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 août 2016 par sa résolution CE16 1279;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 329 635,06 \$, taxes incluses, pour les travaux situés sur la propriété de l'Université de Montréal, entre les façades des pavillons universitaires et la limite du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, dans le cadre du contrat accordé aux Entreprises de construction Ventec inc. (CG14 0258), majorant ainsi le montant total du contrat de 3 637 908,57 \$ à 3 967 543,63 \$, taxes incluses ;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.23 1165249001

CG16 0475

Accorder un contrat aux Entreprises de construction Ventec inc. pour la reconstruction de chaussée, là où requis, aux arrêts d'autobus dans différentes rues de la Ville de Montréal (PMIR - réseau artériel et centre-ville) - Dépense totale de 674 270,74 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 287402 (3 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 août 2016 par sa résolution CE16 1282;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 674 270,74 \$, taxes incluses, pour des travaux de reconstruction de chaussée, là où requis, aux arrêts d'autobus dans différentes rues de la Ville de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder aux Entreprises de construction Ventec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 617 770,74 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 287402 ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. Robert Coutu
Mme Jane Guest
M. Michel Gibson
M. Mitchell Brownstein
Mme Paola Hawa
M. Edward Janiszewski
M. Beny Masella
Mme Karen Messier
M. Edgar Rouleau
M. Philippe Roy
Mme Christina Smith
M. William Steinberg
M. Morris Trudeau
Mme Maria Tutino

20.24 1167231032

CG16 0476

Accorder un contrat à Aménagement Côté Jardin inc. pour le réaménagement du secteur du chalet au parc du Mont-Royal - Dépense totale de 1 315 457,40 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 16-6868 (4 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 août 2016 par sa résolution CE16 1283;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 315 457,40 \$, taxes incluses, pour le réaménagement du secteur du chalet au parc du Mont-Royal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Aménagement Côté Jardin inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 167 823,84 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-6868;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.25 1160504006

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.26 à 20.30 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0477

Autoriser une dépense additionnelle de 114 975 \$, taxes incluses, en provenance du poste des dépenses incidentes, pour réaliser des travaux imprévus de la phase II du projet d'aménagements fauniques du Faubourg Pointe-aux-Prairies, dans le cadre du contrat accordé à Les Entreprises Daniel Robert inc. (CG10 0185), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 788 116,09 \$ à 1 903 091,09 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 août 2016 par sa résolution CE16 1284;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 114 975 \$, taxes incluses, en provenance du poste des dépenses incidentes, pour réaliser des travaux imprévus de la phase II du projet d'aménagements fauniques du Faubourg Pointe-aux-Prairies, dans le cadre du contrat accordé à Les Entreprises Daniel Robert inc. (CG10 0185), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 788 116,09 \$ à 1 903 091,09 \$, taxes incluses;

2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.26 1166316017

CG16 0478

Accorder un contrat à Axe Construction inc. pour les travaux d'ajout d'un escalier d'issue extérieur au 2^e étage du secteur B au Centre Opérationnel Nord, situé au 827, rue Crémazie Est, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville - Dépense totale de 536 816,95 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 5845 (8 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 août 2016 par sa résolution CE16 1285;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 536 816,95 \$, taxes incluses, pour le projet de construction d'un escalier d'issue extérieur au 2^e étage du secteur B du Centre Opérationnel Nord, situé au 827, rue Crémazie Est, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Axe Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 477 170,62 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5845;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.27 1165895001

CG16 0479

Accorder un contrat à Les Paysagistes Damiano inc. pour la réalisation des travaux de reconstruction de l'aqueduc, des trottoirs, de la chaussée et d'éclairage de la rue Sainte-Elisabeth, entre l'avenue Viger et le boulevard René-Lévesque, dans l'arrondissement de Ville-Marie, dans le cadre des travaux municipaux requis en vue de l'arrivée du nouveau CHUM - Dépense totale de 1 487 962,16 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 331401 (3 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 août 2016 par sa résolution CE16 1287;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 487 962,16 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux de reconstruction de l'aqueduc, des trottoirs et de la chaussée de la rue Sainte-Elisabeth, entre l'avenue Viger et le boulevard René-Lévesque, dans le cadre des travaux municipaux requis en vue de l'arrivée du nouveau CHUM, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;

- 2 - d'accorder à Les Paysagistes Damiano inc. (9045-6823 Québec inc.), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 338 653,24 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 331401;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.28 1164139005

CG16 0480

Accorder un contrat au Groupe T.N.T. inc. pour des travaux de réfection des infrastructures et aménagement de surface des rues Olier, du Séminaire et Young - Griffintown Lot-1, dans l'arrondissement du Sud-Ouest - Dépense totale de 5 510 677,25 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 331701 (9 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 août 2016 par sa résolution CE16 1291;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 5 510 677,25 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux de réfection des infrastructures et aménagement de surface des rues Olier, du Séminaire et Young - Griffintown Lot – 1, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, dans le cadre des travaux municipaux requis en vue du redéveloppement du secteur Griffintown , comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Groupe T.N.T. inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 125 677,24 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 331701;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. Morris Trudeau
Mme Maria Tutino

20.29 1163493001

CG16 0481

Accorder un contrat à Ali Excavation inc. pour des travaux de construction d'une piste cyclable, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation sur l'avenue Cardinal, entre le boulevard des Sources et le boulevard Albert-de-Niverville, dans la Cité de Dorval - Dépense totale de 3 503 533 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 258301 (6 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 août 2016 par sa résolution CE16 1292;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 3 503 533 \$, taxes incluses, pour des travaux de construction d'une piste cyclable, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation sur l'avenue Cardinal, entre le boulevard des Sources et le boulevard Albert-de-Niverville dans la Cité de Dorval, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Ali Excavation inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 269 150 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 258301 ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.30 1167231037

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.31 à 20.35 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0482

Accorder deux contrats de services professionnels à STI-Maintenance inc. pour la paramétrisation et l'implantation de modules Maximo au Service de l'eau, pour la production d'eau potable et l'épuration des eaux usées, pour une durée de 36 mois, pour les sommes maximales de 275 940 \$ et de 569 126,25 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 16-15138 (1 soum.) / Approuver les projets de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 août 2016 par sa résolution CE16 1294;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

- 1 - d'approuver deux projets de convention par lesquels la seule firme soumissionnaire, STI Maintenance inc., cette dernière ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la paramétrisation et l'implantation de modules Maximo au Service de l'eau pour la production d'eau potable et l'épuration des eaux usées, pour une durée de 36 mois, pour les sommes maximales de 275 940 \$ et de 569 126,25 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15138 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de convention ;

2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.31 1163613002

CG16 0483

Approuver le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal et la Société du parc Jean-Drapeau visant la reconstruction et le partage des coûts de la station de vidange de l'île Notre-Dame

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 août 2016 par sa résolution CE16 1300;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

d'approuver le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal et la Société du parc Jean-Drapeau visant la reconstruction et le partage des coûts de la station de vidange de l'île Notre-Dame.

Adopté à l'unanimité.

20.32 1163334014

CG16 0484

Approuver le projet d'acte par lequel la Ville de Montréal donne à la Ville de Westmount différents objets signalétiques qui seront installés dans les limites territoriales de cette dernière, dans le cadre du Projet Escales découvertes

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 août 2016 par sa résolution CE16 1302;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

1 - d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville de Montréal donne à la Ville de Westmount différents objets signalétiques qui seront installés dans les limites territoriales de cette dernière, dans le cadre du Projet Escales découvertes, le tout aux entiers frais de la Ville de Montréal et aux termes et conditions stipulés au projet d'acte;

2 - d'autoriser la directrice du Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal à signer le projet d'acte, pour et au nom de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.33 1164956013

CG16 0485

Approuver le projet d'entente d'occupation par lequel la Ville de Montréal loue de la Ville de Dollard-des-Ormeaux, un espace situé au 4139, boulevard des Sources, utilisé pour le poste de quartier 4 pour le Service de police de la Ville de Montréal - Dépense totale de 1 271 970 \$, non taxable

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 août 2016 par sa résolution CE16 1305;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet d'entente d'occupation par lequel la Ville de Montréal loue de la Ville de Dollard-des-Ormeaux, pour une période de 10 ans, à compter du 1^{er} janvier 2016, un local d'une superficie de 437,67 mètres carrés dans l'immeuble situé au 4139, boulevard des Sources, pour les besoins du poste de quartier 4 du Service de police de la Ville de Montréal, moyennant un remboursement des frais d'exploitation réels annuels d'environ 127 197 \$. La dépense totale des frais d'exploitation pour le terme représente approximativement 1 271 970 \$.
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.34 1164565005

CG16 0486

Accorder un soutien financier de 250 000 \$ à l'organisme Cyclo-Club Lachine pour la tenue des Mardis cyclistes de Lachine pour les années 2016, 2017 et 2018 et approuver le projet de convention à cet effet / Autoriser un virement budgétaire de 95 000 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service de la diversité sociale et des sports pour l'année 2016 / Ajuster la base budgétaire de 95 000 \$ en 2017 et de 60 000 \$ en 2018

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 août 2016 par sa résolution CE16 1309;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 250 000 \$, incluant les taxes applicables, à l'organisme à but non lucratif Cyclo-Club Lachine pour la réalisation des Mardis cyclistes de Lachine de 2016 à 2018;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'autoriser pour l'année 2016, un virement budgétaire de 95 000 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service de la diversité sociale et des sports;
- 4 - d'autoriser un ajustement à la base budgétaire du Service de la diversité sociale et des sports à hauteur de 95 000 \$ pour 2017 et 60 000 \$ pour 2018;
- 5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. Mitchell Brownstein
M. Edward Janiszewski
Mme Karen Messier
Mme Christina Smith
M. William Steinberg
M. Morris Trudeau
Mme Maria Tutino

20.35 1166340004

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.36 à 20.40 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0487

Approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et le Festival International de Jazz de Montréal visant à accorder un soutien financier spécial, non récurrent, de 2 800 000 \$ pour la réalisation de travaux urgents de consolidation des façades de la Maison du Festival Rio Tinto Alcan (305-307, rue Sainte-Catherine Ouest), dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2016-2017

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 août 2016 par sa résolution CE16 1310;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier maximal de 2 800 000 \$ au Festival International de Jazz de Montréal pour la réalisation de travaux urgents de consolidation des façades de la Maison du Festival Rio Tinto Alcan, située au 305-307, rue Sainte-Catherine Ouest, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et les conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.36 1151103003

CG16 0488

Accorder un contrat à Corps canadien des commissionnaires - Division du Québec pour la fourniture d'un service d'agence de sécurité et tous les services connexes, pour une durée maximale de 24 mois plus une année d'option, dans le cadre de l'impartition des activités de gardiennage dans des installations du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour une somme maximale de 2 716 980,85 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 16-15220 (4 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 17 août 2016 par sa résolution CE16 1342;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Corps canadien des commissionnaires - Division du Québec, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture d'un service d'agence de sécurité et tous les services connexes, pour une durée maximale de 24 mois plus une année d'option, dans le cadre de l'impartition des activités de gardiennage dans des installations du Service de police de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 2 716 980,85 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15220 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.37 1163542001

CG16 0489

Accorder un contrat à Aménagement Côté Jardin inc. pour l'exécution des travaux du lot 2A du projet des Escales découvertes du mont Royal - Dépense totale de 993 754,06 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 16-6874 (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 17 août 2016 par sa résolution CE16 1354;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 993 754,06 \$, taxes incluses, pour l'exécution des travaux du lot 2A du projet des Escales découvertes du mont Royal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Aménagement Côté Jardin inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 968 754,06 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-6874 ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.38 1164956014

CG16 0490

Accorder un contrat à Roxboro Excavation inc. pour des travaux de désaffectation d'un ancien tunnel, la reconstruction d'une conduite d'eau principale, de bases, de conduits et de puits d'accès de la Commission des services électriques de Montréal et de Bell dans la rue Sherbrooke, à l'est de l'accès à la place Versailles, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve - Dépense totale de 1 544 682,72 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 288703 (3 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 17 août 2016 par sa résolution CE16 1349;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 544 682,72 \$, taxes incluses, pour des travaux de désaffectation d'un ancien tunnel, la reconstruction d'une conduite d'eau principale, de bases, de conduits et de puits d'accès de la Commission des services électriques de Montréal et de Bell dans la rue Sherbrooke, à l'est de l'accès à la place Versailles, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Roxboro Excavation inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 358 873,13 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 288703 ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. Morris Trudeau
Mme Maria Tutino

20.39 1167231040

CG16 0491

Accorder un contrat à Groupe Axino inc. pour les travaux de sécurisation de l'enveloppe et de décontamination du 200-300, rue Bellechasse - Dépense totale de 3 861 748,03 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 5847 (7 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 17 août 2016 par sa résolution CE16 1351;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 3 861 748,03 \$, taxes incluses, pour les travaux de sécurisation de l'enveloppe et les travaux de décontamination du 200-300, rue Bellechasse, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Groupe Axino inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 510 680,02 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5847;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.40 1167248001

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.41 à 20.45 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0492

Accorder un contrat à SPB Psychologie organisationnelle inc. pour fournir des services professionnels d'évaluation du potentiel et des compétences de gestion, pour une somme maximale de 601 031,82 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 16-15149 (5 soum.) / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 17 août 2016 par sa résolution CE16 1355;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel SPB Psychologie organisationnelle inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour l'évaluation du potentiel et des compétences de gestion, pour une somme maximale de 601 031,82 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15149 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.41 1166750002

CG16 0493

Approuver le projet d'entente-cadre entre la Ville de Montréal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et le ministre de la Culture et des Communications, pour une période de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2016 / Accorder la somme de 11 408 314 \$ pour 2016 et de 11 408 314 \$, majorée de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour les années 2017 à 2020, à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) / Autoriser un virement budgétaire de 3 008 014 \$ en 2016 en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service de la culture

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 17 août 2016 par sa résolution CE16 1357;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet d'entente-cadre entre la Ville de Montréal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et le ministre de la Culture et des Communications, pour une période de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2016 ;

- 2 - d'accorder la somme de 11 408 314 \$ pour 2016 et 11 408 314 \$, majoré de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour les années 2017 à 2020, à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) ;
- 3 - d'autoriser un virement budgétaire de 3 008 014 \$ en 2016 en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration, de compétence d'agglomération, vers le Service de la culture ;
- 4 - d'autoriser un ajustement récurrent à la base budgétaire du Service de la culture, à hauteur de 3 000 000 \$, plus un ajustement récurrent pour l'indice des prix à la consommation (IPC), sur le montant total de la contribution pour les exercices 2017 à 2020 ;
- 5 - d'autoriser le maire de Montréal, M. Denis Coderre, à signer le projet d'entente-cadre pour et au nom de la Ville de Montréal;
- 6 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.42 1161213001

CG16 0494

Décréter l'acquisition par voie d'expropriation ou par tout autre moyen des lots 1 852 822, 2 924 965 à 2 924 970 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, avec toute construction qui y est érigée, dont celle portant les numéros 301 à 315, rue St-Thomas, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, aux fins d'aménagement d'un nouveau parc et d'un bassin de rétention des eaux

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 17 août 2016 par sa résolution CE16 1359;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - de décréter l'acquisition par voie d'expropriation, ou par tout autre moyen, d'un terrain situé au nord-ouest de la rue Ottawa, entre les rues Saint-Thomas et du Séminaire, constitué des lots 1 852 822, 2 924 965 à 2 924 970 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, avec toute construction qui y est érigée, dont celle portant les numéros 301 à 315, rue Saint-Thomas, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, aux fins d'aménagement d'un nouveau parc et d'un bassin de rétention des eaux;
- 2 - de mandater le Service des affaires juridiques pour entreprendre toutes procédures requises à cette fin;
- 3 - d'autoriser une dépense de 20 373 570 \$, taxes incluses, pour cette acquisition;
- 4 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. Edward Janiszewski
Mme Karen Messier
M. Edgar Rouleau
Mme Christina Smith
M. Morris Trudeau
Mme Maria Tutino

20.43 1164435006

CG16 0495

Décréter l'acquisition par voie d'expropriation ou par tout autre moyen du lot 1 852 821 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, avec toute construction qui y est érigée, dont celle portant le numéro 330, rue de la Montagne, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, aux fins d'aménagement d'un nouveau parc et d'un bassin de rétention des eaux

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 17 août 2016 par sa résolution CE16 1360;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - de décréter l'acquisition par voie d'expropriation, ou par tout autre moyen, d'un terrain situé au nord-ouest de la rue Ottawa, entre les rues Saint-Thomas et du Séminaire, constitué du lot 1 852 821 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, avec toutes constructions qui y sont érigées, dont celle portant le numéro 330, rue de la Montagne, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, aux fins d'aménagement d'un nouveau parc et d'un bassin de rétention des eaux;
- 2 - de mandater le Service des affaires juridiques pour entreprendre toute procédure requise à cette fin;
- 3 - d'autoriser une dépense de 2 310 997,50 \$, taxes incluses, pour cette acquisition;
- 4 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. Edward Janiszewski
Mme Karen Messier
M. Edgar Rouleau
Mme Christina Smith
M. Morris Trudeau
Mme Maria Tutino

20.44 1164435005

CG16 0496**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

Conclure des ententes-cadres, pour une période approximative de 8 mois, avec Compass Minerals (10 087 584,57 \$) et Mines Seleine, une division de K+S Sel Windsor Itée (3 931 149,89 \$) pour la fourniture et la livraison de sel de déglacage des chaussées - Appel d'offres public 16-15141 (3 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 17 août 2016 par sa résolution CE16 1344;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure des ententes-cadres collectives, d'une durée approximative de 8 mois, pour la fourniture sur demande de sel de déglacage des chaussées;
- 3 - d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour les groupes indiqués et les participants concernés, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de leur soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15141 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

<u>FIRMES</u>	<u>PARTICIPANTS</u>	<u>SEL TRAITÉ (groupe B)</u>
	<u>SEL RÉGULIER (groupe A)</u>	
Compass Minerals	Anjou - Lachine - Lasalle -Le Plateau Mont-Royal - Le Sud Ouest - L'île Bizard-Sainte-Genevieve – Mercier-Hochelaga-Maisonneuve – Montréal-Nord – Pierrefonds-Roxboro – Rivière-des-Prairies –Pointe-aux-Trembles – Rosemont-La Petite-Patrie -Saint Laurent -Saint Léonard – Villeray-St-Michel-Parc- Extension - Village De Senneville - Ville de Côte-St-Luc - Ville de Dollard-Des-Ormeaux - Ville de Dorval et Ville de L'île de Dorval - Ville de Hampstead - Ville de Montréal-Est - Ville de Kirkland - Ville de Montréal Ouest - Ville de Ste-Anne-De-Bellevue - Ville de Westmount	Ville de Westmount Ville de Pointe-Claire Ville de Beaconsfield
Mines Seleine, une division de K+S Sel Windsor Itée	Ahuntsic -Cartierville – Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grace - Outremont - Verdun – Ville-Marie - Ville de Baie D'Urfé - Ville de Mont-Royal - Société de Transport de Montréal	

- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des villes liées participantes et de la Société de transport de Montréal, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.45 1167315003

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.46 et 20.47 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0497

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Saint-Denis Thompson inc. pour réaliser des travaux de réfection de l'enveloppe de l'usine de filtration, phase 3, du complexe de production d'eau potable Atwater situé au 3161 rue Joseph, dans l'arrondissement du Sud-Ouest - Dépense totale de 5 323 663,86 \$ taxes incluses - Appel d'offres public 5853 (4 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 17 août 2016 par sa résolution CE16 1353;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 5 323 663,86 \$, taxes incluses, pour les travaux de réfection de l'enveloppe de l'usine de filtration, phase 3, du complexe de l'usine de production d'eau potable Atwater, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à Saint-Denis Thompson inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 070 156,05 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5853;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. Morris Trudeau
Mme Maria Tutino

20.46 1165891002

CG16 0498

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Construction Généphi inc. pour la reconstruction de belvédères, de passerelles et de sentiers au parc-nature du Bois-de-l'Île-Bizard - Dépense totale de 11 284 767,25 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 16-6853 (2 soum.) / Autoriser un ajustement budgétaire annuel et récurrent de 115 000 \$ au budget de fonctionnement du Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 17 août 2016 par sa résolution CE16 1366;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 11 284 767,25 \$, taxes incluses, pour la reconstruction de belvédères, de passerelles et de sentiers au parc-nature du Bois-de-l'Île-Bizard, comprenant tous les frais incidents;
- 3 - d'accorder à Construction Généphi inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 11 000 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-6853;

- 4 - d'autoriser un ajustement budgétaire annuel et récurrent de 115 000 \$ au budget de fonctionnement du Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal, à compter de l'exercice 2018, pour les frais d'entretien des 11 nouvelles structures;
- 5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.47 1166316014

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 30.01 à 30.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0499

Effectuer le paiement d'une contribution municipale additionnelle maximale de 1,3 M\$ à la Société de transport de Montréal pour l'exercice financier 2016 afin de réaliser des travaux requis à l'édicule Cabot de la station de métro Atwater

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 juillet 2016 par sa résolution CE16 1172;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

- 1 - de procéder au paiement d'une contribution municipale additionnelle maximale de 1 300 000 \$ à la Société de transport de Montréal (STM) pour l'exercice financier 2016, conditionnellement à la signature d'une entente relative à la réalisation et au financement des travaux de réaménagement de l'édicule Cabot de la station de métro Atwater à l'automne 2016;
- 2 - d'autoriser un virement budgétaire de 1 300 000 \$ pour l'année 2016, en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration de compétence d'agglomération vers le chapitre corporatif des contributions à la STM;
- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1160093002

CG16 0500

Accorder un ajustement au budget des opérations 2016 du Service de développement économique au montant de 2 712 270,28 \$ en provenance du surplus de l'agglomération, pour couvrir les quatre derniers versements de soutien financier aux six organismes de développement local prévus à l'entente 2015-2016

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 août 2016 par sa résolution CE16 1248;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

- 1 - d'accorder un ajustement au budget des opérations 2016 du Service de développement économique au montant de 2 712 270,31 \$ en provenance du surplus de l'agglomération, pour couvrir les quatre derniers versements de soutien financier aux six organismes de développement local prévus à l'entente 2015-2016 relative au Fonds de développement des territoires (FDT) intervenue entre la Ville de Montréal et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- 2 - d'imputer ce virement budgétaire conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.02 1165175016

CG16 0501

Adopter une résolution visant à autoriser l'utilisation d'une somme de 76 724 020, 63 \$ de la réserve financière destinée à financer certaines dépenses en immobilisations de compétences d'agglomération

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 août 2016 par sa résolution CE16 1251;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

d'adopter une résolution visant à autoriser l'utilisation d'une somme de 76 724 020,63 \$ de la réserve financière destinée à financer certaines dépenses en immobilisations de compétences d'agglomération, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.03 1163894006

CG16 0502

Adopter une résolution modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 420 000 \$ pour le financement de travaux d'infrastructure du domaine public (RCG 15-091)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 août 2016 par sa résolution CE16 1249;

Vu les articles 544 et 564 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19);

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

de modifier le titre et l'article 1 du Règlement autorisant un emprunt de 420 000 \$ pour le financement de travaux d'infrastructures du domaine public (RCG 15-091) par le remplacement des mots : « d'infrastructures du domaine public » par les mots : « reliés à la construction des ouvrages de contrôle des eaux usées sur le collecteur Marc-Aurèle-Fortin ».

Adopté à l'unanimité.

30.04 1154360002

CG16 0503

Accepter l'offre de services de l'arrondissement de Ville-Marie relativement à la conception, la coordination et la réalisation des travaux de réaménagement et de la reconstruction de la chaussée et des trottoirs dans différentes rues dans le secteur du centre ville, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal*

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 août 2016 par sa résolution CE16 1319;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

d'accepter l'offre de services de l'arrondissement de Ville-Marie, relativement à la conception, la coordination et la réalisation des travaux de réaménagement et de la reconstruction de la chaussée et des trottoirs dans différentes rues dans le secteur du centre-ville, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal*.

Adopté à l'unanimité.

30.05 1160615002

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Richard Bergeron

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 30.06 à 30.09 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0504

Donner un accord de principe sur le développement du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire sur le territoire de l'Île de Montréal relatif au Plan directeur du réseau vélo métropolitain volet 1 et à la réglementation d'urbanisme ainsi qu'aux lois et règlements en vigueur

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 août 2016 par sa résolution CE16 1264;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Richard Bergeron

Et résolu :

- 1 - d'attester de la conformité du tracé du Sentier Oka - Mont-Saint-Hilaire sur le territoire de l'Île de Montréal au Plan directeur du réseau vélo métropolitain volet 1 et à la réglementation d'urbanisme ainsi qu'aux lois et règlements en vigueur;
- 2 - de s'engager à assurer la signalisation du sentier cyclable et pédestre conformément au Plan directeur de signalisation;
- 3 - de s'engager à réaliser les activités de communication énoncées dans le projet de convention;
- 4 - de s'engager à maintenir la propriété publique du sentier, à y maintenir un accès permanent, public et gratuit et à en assurer l'entretien;
- 5 - de s'engager à contribuer et à participer aux coûts du projet jusqu'à concurrence de sa part pour la réalisation de ce projet;
- 6 - d'autoriser le Directeur de la direction des transports à agir pour et au nom de la Ville dans le cadre du projet d'aménagement de ce sentier piloté par la CMM et à signer toute entente relative à une demande d'aide financière.

Adopté à l'unanimité.

30.06 1154368008

CG16 0505

Autoriser une appropriation de 3 113 000 \$ de la réserve de voirie locale et de 1 806 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération afin de financer des études et autres pour des travaux de voirie au budget de fonctionnement du Service des infrastructures, de la voirie et des transports

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 août 2016 par sa résolution CE16 1323;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Richard Bergeron

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une appropriation de 1 750 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT) pour la réalisation du programme de maintien des infrastructures routières (PMIR) strictement pour bonifier l'activité des nids de poules ;
- 2 - d'autoriser une appropriation de 550 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour le programme d'implantation des rues piétonnes et partagées en arrondissements (élaboration de concept d'aménagement, consultations publiques, conception de plans de marquage et de signalisation, réalisation de marquage dans la rue et achat de mobilier urbains divers);
- 3 - d'autoriser une appropriation de 350 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour une évaluation de capacité portante, relevé de potentiel de corrosion et inspection générale pour connaître le mieux possible l'état de certaines structures;

- 4 - d'autoriser une appropriation de 300 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la préparation des avant-projets du projet de raccordement Cavendish;
- 5 - d'autoriser une appropriation de 225 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour auscultation des surfaces de roulement localisées dans les arrêts d'autobus et détermination des besoins et priorités d'interventions;
- 6 - d'autoriser une appropriation de 225 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation d'une étude d'avant-projet (volet aménagement), d'études environnementales et géotechnique et la réalisation des plans et devis des réaménagements requis d'un projet-pilote de navette fluviale entre Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles et le centre-ville dès juin 2017;
- 7 - d'autoriser une appropriation de 200 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour des services professionnels et de marquage relatifs à des travaux du projet de recouvrement Ville-Marie;
- 8 - d'autoriser une appropriation de 200 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la production d'avant projet préliminaire, revue de la documentation existante et production de deux options d'aménagement pour la rue Sherbrooke Est dans le secteur de Pointe-aux-Trembles;
- 9 - d'autoriser une appropriation de 200 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation d'études et d'analyses d'avant-projet préliminaire du projet de prolongement de Souigny et l'Assomption et nouvel accès au port;
- 10 - d'autoriser une appropriation de 150 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la production d'un avant-projet préliminaire pour le réaménagement de l'intersection Côte-des-Neiges/Remembrance;
- 11 - d'autoriser une appropriation de 125 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT dans le cadre du projet IMAP pour du monitoring du projet, de l'expérience et de l'orientation éditoriale et un sondage de satisfaction clientèle;
- 12 - d'autoriser une appropriation de 125 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour l'accompagnement du CERIU pour des études techniques dans le cadre du projet pilote de la Galerie multi-réseaux;
- 13 - d'autoriser une appropriation de 100 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour une étude de faisabilité d'ingénierie, des options d'aménagement et concept d'aménagement final ainsi qu'une planification participative pour une acceptabilité sociale dans le cadre du projet de la Plaza St-Hubert;
- 14 - d'autoriser une appropriation de 100 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation de marquage et de signalisation de voies cyclables externe ou interne ;
- 15 - d'autoriser une appropriation de 50 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour des activités de communication pour mobilité dans le cadre du projet Turcot;
- 16 - d'autoriser une appropriation de 50 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour une évaluation de capacité portante des travées 22 à 26 de l'autoroute Bonaventure;
- 17 - d'autoriser une appropriation de 48 000\$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour des activités de communication dans le cadre du projet SRB Pie IX;
- 18 - d'autoriser une appropriation de 31 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour l'évaluation des panneaux proposés pour le jalonnement dynamique;
- 19 - d'autoriser une appropriation de 25 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour des plans de marquage et de signalisation de voies cyclables 2017;
- 20 - d'autoriser une appropriation de 25 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour l'auscultation des surfaces de roulement localisées dans les arrêts d'autobus et la détermination des besoins et priorités d'interventions;
- 21 - d'autoriser une appropriation de 25 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour un rapport d'étude (mise à jour de l'étude 2001 : concept, tracé, géométrie, estimation) du raccordement du boulevard Langelier;

22 -d'autoriser une appropriation de 15 000\$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour une séance publique d'information et frais connexes de communications pour le remplacement du pont Jacques-Bizard;

le tout conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.07 1165056001

CG16 0506

Autoriser le directeur du Service des infrastructures, de la voirie et des transports à soumettre, pour et au nom de la Ville, tous les documents requis par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) visant l'obtention des approbations, autorisations, permissions, attestations et certificats de permis requis en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ., c. Q-2) dans le cadre du projet du Campus Outremont et du projet Bonaventure

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 17 août 2016 par sa résolution CE16 1368;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Richard Bergeron

Et résolu :

d'autoriser le directeur du Service des infrastructures, de la voirie et des transports à soumettre, pour et au nom de la Ville, tous les documents requis par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) visant l'obtention des approbations, autorisations, permissions, attestations et certificats de permis requis en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ., c. Q-2) dans le cadre du projet du Campus Outremont et du projet Bonaventure.

Adopté à l'unanimité.

30.08 1166708005

CG16 0507

Approuver la Politique de gestion contractuelle

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 17 août 2016 par sa résolution CE16 1369;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Richard Bergeron

Et résolu :

d'approuver la Politique de gestion contractuelle, jointe au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.09 1164990001

CG16 0508

Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 100 000 \$ pour le financement de l'acquisition de matériel informatique

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Alan DeSousa, de la présentation à une séance subséquente du conseil d'agglomération, du règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 100 000 \$ pour le financement de l'acquisition de matériel informatique », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.01 1160390007

CG16 0509

Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 17 000 000 \$ afin de financer des travaux de réaménagement de parcs-nature relevant de la compétence du conseil d'agglomération

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Alan DeSousa, de la présentation à une séance subséquente du conseil d'agglomération, du règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 17 000 000 \$ afin de financer des travaux de réaménagement de parcs-nature relevant de la compétence du conseil d'agglomération », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.02 1166316018

CG16 0510

Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 17 000 000 \$ pour le versement d'une contribution financière à la Bibliothèque et Archives Nationales du Québec pour le financement de la restauration, de la transformation et de la mise aux normes de la bibliothèque Saint-Sulpice dans le cadre de l'entente sur le développement culturel de Montréal 2012-2015

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Alan DeSousa, de la présentation à une séance subséquente du conseil d'agglomération, du règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 17 000 000 \$ pour le versement d'une contribution financière à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour le financement de la restauration, de la transformation et de la mise aux normes de la bibliothèque Saint-Sulpice dans le cadre de l'entente sur le développement culturel de Montréal 2012-2015 », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.03 1161213004

CG16 0511**Avis de motion et présentation - Règlement modifiant le Règlement sur le Code de conduite des employés de la Ville de Montréal (RCG 12-026)****AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION**

Avis de motion est donné par monsieur Alan DeSousa, de la présentation à une séance subséquente du conseil d'agglomération, du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le Code de conduite des employés de la Ville de Montréal (RCG 12-026) », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel. Le Code de conduite des employés est modifié pour tenir compte des nouvelles dispositions de l'article 284 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* encadrant les activités de nature partisane pouvant être exercées par des employés municipaux durant une campagne électorale ou référendaire.

De plus, le projet de règlement introduit dans le code une interdiction de faire des annonces à propos de projets, de contrats et de subventions lors d'activités de financement politique tant que la décision finale sur la réalisation du projet, la conclusion du contrat et l'octroi de la subvention n'est pas prise par l'autorité compétente.

41.04 1165019001

CG16 0512**Adoption - Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs du conseil d'agglomération au comité exécutif en matière d'environnement**

Attendu qu'une copie du Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs du conseil d'agglomération au comité exécutif en matière d'environnement a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 juin 2016 par sa résolution CE16 1100;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs du conseil d'agglomération au comité exécutif en matière d'environnement ».

Adopté à l'unanimité.

42.01 1161322004

Règlement RCG 16-047

CG16 0513

Approbation du Règlement R-166 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 53 962 913 \$ pour financer le programme d'entretien majeur des infrastructures - Phase 1

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 août 2016 par sa résolution CE16 1331;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

d'approuver le Règlement R-166 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de cinquante-trois millions neuf cent soixante-deux mille neuf cent treize dollars (53 962 913 \$) pour financer le programme d'entretien majeur des infrastructures (PEMI) phase 1, le tout conformément à l'article 123 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.01).

Adopté à l'unanimité.

45.01 1166213004

CG16 0514

Nomination de Mme Christine Black, mairesse de l'arrondissement de Montréal-Nord, à titre de représentante de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du PME MTL Est-de-l'île

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 juillet 2016 par sa résolution CE16 1170;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Denis Coderre

Et résolu :

de nommer Mme Christine Black, mairesse de l'arrondissement de Montréal-Nord, à titre de représentante de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du PME MTL - Est-de-L'île.

Adopté à l'unanimité.

51.01 1162577023

À 17 h 53,

Le maire, M. Denis Coderre, informe les membres du conseil de sa rencontre avec le consul général d'Italie à la suite du tremblement de terre survenu le 24 août dernier dans le centre de ce pays. À cet effet, il indique que la Ville arbore le drapeau italien et que les drapeaux de la Ville ont été mis en berne. Il informe également l'assemblée qu'à la suite de sa rencontre avec le président du congrès italo-canadien et avec le président de la Croix-Rouge canadienne, il a été convenu que les Montréalais pourront faire des dons auprès de la Croix-Rouge canadienne afin de répondre aux mesures d'urgence. Le maire profite de l'occasion pour offrir sa solidarité et ses sympathies à la communauté italienne et aux familles éprouvées.

À 17 h 54, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, le président de l'assemblée déclare l'assemblée levée.

Benoit Dorais
Président de l'assemblée

Yves Saindon
Greffier de la Ville

Tous et chacun des règlements et des résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

Denis Coderre
Maire